

GSF Saturne / Etablissement de Brumath

P.V. DE REUNION EXTRAORDINAIRE DU CSEE DU 27/12/2023

Présents : Schmitt Philippe ; Elbannaoui Lhassan ; ~~Rachid~~ Said M'smah, MMARZ
HERBER Anne ; Lauter Laurent
Président du CSEE
Membres titulaires :
Membres suppléants remplaçant un titulaire :
Représentant(s) Syndical/aux au CSEE :
Absents excusés : Sunnil Dhomun
Larrach Rachid
Nadia Schmitt.
Début de la réunion : 16h45

Information et consultation sur les possibilités et moyens de reclassement de Madame Adeline LITT

Madame LITT Adeline a été embauché en contrat à durée déterminée le 13/11/2017 (puis passage en contrat à durée indéterminée en date du 01/03/2018)

Elle occupait en dernier lieu un poste d'agent de service sur le site LECLERC MARMOUTIER à hauteur de 143 heures mensuelles, comprenant les tâches suivantes :

- Nettoyage des blocs sanitaire
- Nettoyage de bureau, salle de réunion
- Nettoyage Sol
- Balayage surface de vente
- Passage de l'auto laveuse autoportée occasionnellement

Madame LITT Adeline a déclaré avoir été victime d'un accident du travail le 25/08/2022
À la suite de cet accident elle a été en arrêt de travail, accident du travail jusqu'au 05/02/2023

Les 19/09/2023 et 12/10/2023 Madame LITT a passé deux visites médicales auprès de la Médecine du travail à l'issue desquelles le Médecin du travail l'a déclaré inapte au poste d'agent de service qu'elle occupe sur le site LECLERC MARMOUTIER.

- Présentation du poste de Madame LITT Adeline
- Présentation de l'avis du médecin du travail

Dans le cadre de son obligation de reclassement, la Direction a sollicité le Médecin du travail :

- Présentation du courrier adressé par GSF Saturne au médecin du travail pour l'interroger sur les aptitudes résiduelles de Madame LITT
- Présentation des réponses et précisions du Médecin du travail.

Parallèlement, la Direction a interrogé Mme LITT Adeline en vue de rechercher un reclassement sur un poste pouvant convenir à son état de santé ainsi qu'à ses souhaits de mobilité géographique. Par courrier du 03/11/2023, Madame LITT a répondu à ce questionnaire.

- Présentation du questionnaire de reclassement.
- Présentation des réponses de Madame LITT au questionnaire de reclassement.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la Direction a procédé à une recherche de reclassement au sein des différentes sociétés du Groupe.

Il est rappelé les types de postes existant dans l'établissement, la société, le Groupe ainsi que leurs caractéristiques, leurs contraintes, etc. ...

- Présentation des recherches de reclassement au sein du groupe,
- Présentation des résultats aux recherches de reclassement.

Présentation de la recherche de reclassement réalisée :

- **Recherche de reclassement sur poste vacant (CDI CDD) au sein de l'établissement :**

Nous n'avons pu identifier aucun poste vacant pouvant correspondre aux capacités physiques résiduelles de Madame LITT Adeline

- **Recherche de reclassement sur poste occupé par permutation au sein de l'établissement :**

Il n'existe au sein de l'établissement aucun poste compatible avec l'état de santé du salarié actuellement occupé par un autre salarié pouvant lui être proposé.

- **Recherche reclassement au sein du groupe :**

Malheureusement, ni la société GSF Saturne ni aucune société du Groupe GSF ne dispose d'un poste de travail vacant et/ou correspondant à ses aptitudes résiduelles susceptible de permettre son reclassement.

En conséquence, nous nous trouvons dans l'impossibilité de proposer un reclassement à Madame LITT Adeline.

En l'absence de possibilités de reclassement et d'aménagement de poste, le licenciement pour inaptitude et impossibilité de reclassement devra être envisagé, sur la base de :

- l'impossibilité de maintenir Madame LITT sur son poste de travail actuel ;
- l'impossibilité de procéder au reclassement de Madame LITT sur un poste de la filière exploitation tout comme sur un poste de la filière administrative ;
- l'impossibilité de procéder au reclassement de Madame LITT dans l'établissement, la société ou le groupe

Les observations et suggestions des membres du CSE sont recueillies sur les possibilités de reclassement

Réponses de Monsieur Laurent LAUTIER chef d'établissement :

.....
.....

Les membres du CSE prennent acte de l'impossibilité manifeste de proposer un reclassement à Madame LITT.

.....
.....

Avis des membres du CSE sur les possibilités et moyens de reclassement Madame LITT

Favorable 1

Défavorable 1

Sans avis 5

Les membres du CSE émettent un avis _____

Fin de la réunion : 16 h 15

Le Secrétaire du CSE adjointe HERBER Anne
(Signature)

